

POUR UNE NOUVELLE ESTHÉTIQUE PARISIENNE

Emmanuel Grégoire

20/11/2020

Paris et la beauté, c'est compliqué. Les controverses sont régulières autour de « la plus belle ville du monde », dans un moment où ses habitants s'interrogent sur un espace public en pleine mutation, où les usages évoluent sans cesse. Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la maire de Paris, revient sur l'histoire des controverses esthétiques autour de Paris, et pose les enjeux de demain pour un paysage urbain confronté notamment à la question écologique.

« Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, à vous, à moi, à nous tous. Donc, le détruire c'est dépasser son droit »
Victor Hugo, *Guerre aux démolisseurs*, 1832

Faire concert sur la beauté de la ville est un art tout parisien qui déclenche des passions rugueuses. Certains l'aiment pour ce qu'elle a été, d'autres pour ce qu'elle est, d'autres pour ce qu'ils aimeraient qu'elle soit. Nul n'est indifférent. Paris a la chance d'être l'une de ces villes du monde dont le simple nom éveille chez chacun un émerveillement, un enchantement, des souvenirs ou des désirs, une ode à l'Histoire et au patrimoine... La réalité vécue est plus celle d'un choc esthétique, une dissonance cognitive des ressentis entre la « ville musée » et la « ville-monde », celle des cartes postales et celle de la vie réelle, la ville des touristes et celle des Parisiens et des Parisiennes. Les Japonais ont même un terme pour définir ce phénomène : le *Pari shōkōgun*, cette angoisse du touriste qui découvre que Paris n'est pas, ou en tout cas n'est pas uniquement, l'incarnation de son image stéréotypée, notamment véhiculée par le cinéma et la littérature romantique.

« Paris, la plus belle ville du monde » ? Les Parisiennes et les Parisiens ne semblent aujourd'hui plus tout à fait d'accord avec ce constat, si tant est qu'ils l'aient été à un moment dans l'Histoire. Adversaires politiques, journalistes, professeurs d'histoire de l'art, nombreux sont ceux à nous en faire le reproche : « Paris s'enlaidit avec une constance effrayante », « les rues de la capitale vont encore enlaidir : la municipalité parisienne prévoit d'installer dans toute la ville des containers de collecte de proximité de 2 mètres cubes », « le Paris d'Hidalgo : l'enlaidissement, la déstructuration, le chaos ». Si la véhémence des critiques peut prêter à sourire, tant une certaine

exagération y transparaît, il ne faut pas nier que les Parisiennes et les Parisiens s'interrogent sur un espace public en pleine mutation, où les usages évoluent sans cesse. Plus que de la laideur, ils se plaignent notamment de l'encombrement. Objet de toutes les crispations, la problématique des trottinettes l'a bien montré, elles ont concentré les critiques pendant plusieurs semaines et la régulation de leur intrusion dans l'espace public a permis un apaisement. La question de la beauté est une question complexe, instinctive, personnelle, pourtant Kant l'a dit : « le beau est ce qui est représenté sans concepts comme l'objet d'une satisfaction universelle ». Ainsi, le beau n'est pas beau en soi, il est beau car il est considéré comme tel par « une majorité ». Une majorité de personnes trouvent que la tour Eiffel et l'architecture haussmannienne sont belles, car, visiblement, en matière de beauté, le passé, l'ancien, l'Histoire est toujours plus belle que l'époque actuelle. Cette vision du « c'était mieux avant » irrigue la pensée contemporaine et occidentale sur l'économie, le système social, l'école, etc., depuis déjà plusieurs décennies. C'est la pensée décliniste qui se mue en pensée conservatrice. De notre côté, si nous souhaitons également préserver et prolonger cette esthétique, nous refusons aussi tout conservatisme qui nous mènerait à faire de Paris une ville-musée, plongée dans le formol. Ces deux orientations ne sont pas contradictoires et doivent pouvoir se compléter pour participer à l'évolution de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage urbain parisien.

Paris et la beauté : une histoire d'amour romanesque mais compliquée

Les Parisiennes et les Parisiens ont toujours été partagés sur la beauté de Paris, occasionnant de nombreux débats foudroyants. Les controverses esthétiques parisiennes sont même un élément à part de notre culture : la tour Eiffel, le Centre Pompidou, la fontaine Stravinsky, les colonnes de Buren, la pyramide du Louvre, la Cité des sciences et de l'industrie et tant d'autres. Comme si, pour devenir un symbole de la plus belle ville du monde, il fallait d'abord avoir été un peu maltraité. La beauté d'aujourd'hui étant aussi souvent l'audace d'hier. J'ai eu longuement l'occasion d'en parler dans un ouvrage sorti récemment.



La Tour Eiffel en 1889, l'année de son inauguration, lors de l'exposition universelle de Paris. Le succès populaire vient alors démentir la controverse créée par les artistes opposés au projet. • Crédits : London Stereoscopic Company / Intermittent - Getty

À plusieurs titres, le cas de la tour Eiffel est particulièrement intéressant. Alors que les travaux démarrent à peine en 1887, de nombreux artistes et intellectuels lancent dans *Le Temps* du 14 février un appel, à Adolphe Alphand, directeur général des travaux de la ville de Paris et notamment de l'Exposition universelle reconnu comme le « père » des espaces verts à Paris. Ils dénoncent « l'érection, en plein cœur de notre capitale, de l'inutile et monstrueuse tour Eiffel » et « l'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle boulonnée » sur Paris. Si Adolphe Alphand continue à défendre le projet de Gustave Eiffel, les critiques continuent elles aussi de fuser. Parmi les plus connues, celles de Guy de Maupassant qui qualifiait la tour de « cauchemar inévitable et torturant » tout en expliquant à un journaliste qu'il déjeunait à son restaurant car c'était le seul endroit d'où il ne la voyait pas. Alors pourquoi la véhémence a-t-elle toujours été une caractéristique des débats sur l'esthétique parisienne ?

Car en dehors de la perception de laideur ou de beauté quant au projet affirmée par les habitants de l'époque, la tour Eiffel précipitait la France dans un monde inconnu : la hauteur, le fer, le design si particulier inquiétaient une société qui refusait d'avoir la nouveauté comme symbole. Bâtiment le plus haut du monde à l'époque, la tour connut pourtant un succès populaire immédiat, qui ne s'est toujours pas démenti depuis. Symbole de Paris à travers le monde, son scintillement est guetté par tous les badauds. Ainsi, les débats sur l'esthétique s'entremêlent toujours avec des débats sur le regard que la société projette sur elle-même, les usages et les transformations en cours. On comprend mieux pourquoi tout le monde s'énerve autant.

Comme nous ne répondrons évidemment que par l'affirmative à la question posée plus haut (oui, Paris a été belle et elle l'est encore !), il s'agira davantage ici de s'interroger sur l'esthétique parisienne : existe-t-elle et si oui comment s'est-elle construite ?

Paris est à l'image de ses habitants. Saisissante de contrastes, entre tradition et modernité, entre rectitude et foisonnement. Si l'esthétique définit étymologiquement la science du sensible, son application a depuis très longtemps été normée dans le monde entier. Dans l'ancienne Assyrie, le roi Sennachérib à Ninive faisait indiquer déjà sur une stèle : « Quiconque se permettra de troubler la ligne, quiconque voudra faire de la fantaisie sera immédiatement pendu sur la façade de sa maison. » À Paris, dès 1508, le Parlement de Paris prend des arrêtés pour définir les alignements de rue. En 1607, Sully, nommé par Henri IV « Grand Voyer », indique dans un édit qu'« aucun édifice, pans de mur,... enseignes établies, cages de menuiserie, chassiss à verre et autres avances sur la voirie sans le congé et alignement de nostre dit grand voyer » ne pourra être apposé. S'ensuivra la création du permis de construire obligatoire à Paris. Nous ne ferons pas ici le catalogue du nombre de lois et textes normatifs qui ont défini, accompagné, irrigué l'esthétique parisienne mais revenons sur quelques faits historiques marquants.

Les rois de France ont fait de Paris leur capitale et lui ont donné non seulement sa forme concentrique, agrandie au fil de la croissance urbaine, mais aussi des bâtiments emblématiques, à l'origine places fortes, qui marquent encore le paysage parisien. Le règne de Philippe Auguste enclenche une renaissance urbaine faisant de la rive droite un centre commerçant et de la rive gauche un quartier où vivent et étudient près de 10 000 étudiants. Pendant les guerres de Religion, Paris est désertée par le pouvoir royal qui s'est installé sur les bords de Loire. François I^{er} retrouve une ville épuisée, qu'il décide alors de reconstruire et d'embellir. Les chantiers fleurissent alors dans Paris. Le roi entame des constructions ambitieuses que sont l'Hôtel de ville et l'aile ouest du Louvre, réalisée par Pierre Lescot. Sous sa régence, Catherine de Médicis commande un palais aux Tuileries, hors des enceintes de Charles V, contribuant à la croissance urbaine de Paris.

L'embellissement parisien se poursuit, au début avec Henri IV, qui dote la ville de ponts : le Pont-Neuf d'abord, long de 270 mètres, premier lien direct entre les deux rives de la Seine et axe de circulation majeur mais aussi l'engagement du pont Marie dont la construction est permise par la réunion de l'île Notre-Dame et de l'île aux Vaches. Henri IV est aussi l'artisan de célèbres places parisiennes, comme la place Royale et la place Dauphine. Sous Louis XIV, les murailles parisiennes sont abattues. En lieu et place des murailles sont créés de grands axes de circulation qui préfigurent les grands boulevards. La puissance monarchique s'affirme également par des grands travaux dont la cour Carrée du Louvre, l'agrandissement des Tuileries, l'hôpital des Invalides, la place Vendôme, les arcs de triomphe de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin et la création de la Comédie-Française ne sont que quelques exemples.

Évidemment, la transformation majeure de l'esthétique parisienne, celle que nous connaissons toutes et tous aujourd'hui, est aussi menée par le préfet de la Seine : le baron Haussmann. Inspiré par ce qu'il connaît de la ville moderne de Londres, Napoléon III le mandate pour assainir, agrandir les rues et améliorer rapidement les conditions de vie dans la capitale. Avant lui, les préfets Rambuteau et Chabrol, pour ne citer que les plus célèbres, avaient déjà résumé les grands programmes de travaux, il fallait aérer Paris pour « donner aux Parisiens de l'eau, de l'air et de l'ombre ». C'est aussi l'époque de l'émergence de la végétation en ville avec l'ingénieur en chef des Promenades et des Plantations Alphand, qui aménagera les bois de Vincennes et de Boulogne ainsi que les grands parcs parisiens. La voie de 13 mètres de largeur créée par Rambuteau avait déjà étonné les Parisiennes et les Parisiens. Avec Haussmann, on change d'échelle par la création d'un réseau de percées nouvelles de 20 mètres, voire de 30 mètres. Le réseau de ces artères constitue, aujourd'hui encore, l'ossature du tissu urbain parisien. Après cela, il décide de transformer le centre de Paris en y réalisant des boulevards gigantesques : la construction de l'axe nord-sud, du boulevard de Sébastopol au boulevard Saint-Michel. La force du projet d'Haussmann et d'Alphand a été de mettre au point une grammaire urbaine cohérente qui a pu être déclinée à toutes les échelles : immeubles, trottoirs, avenues, arbres d'alignement ou encore mobilier urbain.

Mais Paris ne peut pas se réduire à Haussmann car son architecture n'a évidemment pas imprégné tous les quartiers de Paris de la même manière. L'architecture faubourienne est aussi essentielle. Paris est une ville multiple. Géographiquement, d'abord, entre la rive droite et la rive gauche, mais surtout sociologiquement, entre l'ouest et l'est de la ville et plus finement, entre le sud-ouest et le nord-est. Comme l'explique Jean Ranger, cette fracture socio-économique est une permanence de l'histoire : « qu'elle qu'ait été l'évolution du rapport des forces entre gauche et droite, quelles que soient la nature des consultations et leurs conséquences immédiates, malgré la succession des générations et les profondes mutations démographiques de la capitale, l'opposition Est-Ouest est constante depuis un siècle et, à quelques glissements près, figée dans les mêmes frontières ».

Cette fracture représente aussi une forme de rupture esthétique. Cette division Est-Ouest entre quartiers chics et quartiers ouvriers n'est pas une spécificité parisienne : d'autres grandes villes au passé industriel, comme Londres ou Berlin ont, elles aussi, été marquées par cette géographie sociale.

Cette esthétique historique faubourgeoise et haussmannienne est notre héritage. C'est un enjeu crucial pour notre mémoire, pour le rayonnement de Paris et plus encore pour la qualité de vie des Parisiennes et des Parisiens. Ils sont, en effet, très attachés à leur patrimoine ainsi qu'aux grands axes qui le constituent : l'architecture, les matériaux comme la pierre ou le verre, les couleurs, les lignes régulières. D'ailleurs, derrière la certitude d'un urbanisme parisien se cachent en réalité différentes inspirations historiques chaotiques, sédimentation d'ambitions nouvelles et inspirantes. Ainsi, différents règlements d'urbanisme ont aidé à sa structuration voire à sa normalisation : le règlement haussmannien de 1852 et la fantaisie du règlement de 1902 qui permettait aux architectes d'ajouter sur les toits des corniches et des combles aux formes les plus diverses au sommet des immeubles, en accord avec les conceptions esthétiques de l'époque et en particulier celles de l'Art nouveau. À partir de 1959 et de l'élaboration du grand plan de « rénovation urbaine », Paris va connaître le développement d'un urbanisme fonctionnel, notamment tourné vers la création de tours dont la première fut la tour Croulebarbe d'Édouard Albert culminant à 65 mètres.

Cette relation ambiguë et traumatique des Parisiens et Parisiennes à la hauteur s'est aussi cristallisée dans ces années, ce qui faisait dire au président Georges Pompidou : « La prévention française, et particulièrement parisienne, contre la hauteur des tours est, à mes yeux, tout à fait rétrograde. On ne peut pas se figer dans le passé. Paris n'est pas une ville morte, ce n'est pas un musée à entretenir. » C'est la crise économique de la fin des années 1970 qui met un coup d'arrêt aux constructions en hauteur, notamment avec l'annulation symbolique de la construction de la tour Apogée place d'Italie qui devait culminer à 180 mètres. À partir de 1967 s'ouvre une ère « d'inspiration néo-haussmannienne », comme la qualifie François Chaslin dans un passionnant article sur les « hauteurs de Paris ». Ce débat sur la hauteur doit être reposé aujourd'hui à l'aune de différents éléments : l'empreinte environnementale du bâti, la fonctionnalité, l'esthétique architecturale, l'arbitrage entre horizontalité et préservation de la pleine terre. En parallèle, s'est développé dans les années 1960 un urbanisme très protecteur, issu des lois Malraux et de la création des programmes de sauvegarde et de mise en valeur.

Foisonnement et anarchie du mobilier urbain parisien

À cette problématique de l'esthétique architecturale s'ajoute donc celle de l'espace public et des usages, actuellement en pleine évolution, ainsi que la nécessité de l'accompagner, notamment par de nouveaux mobiliers urbains. En effet, le foisonnement de nombreux mobiliers, qui ne sont pas pensés de manière complémentaire et conjointe, encombre parfois l'espace public et ne concourt pas à sa beauté. L'importance du design prend alors toute sa place en articulant l'esthétique, la sobriété de la conception et les usages.

Plus que l'esthétique pure du mobilier urbain, et même si cet objectif doit être rempli, la question du mobilier urbain est aussi celui de son usage, de son entretien et de son harmonie au sein d'un espace public.



Comme pour l'esthétique des bâtiments, les Parisiennes et les Parisiens sont attachés aux mobiliers urbains de leur ville : colonnes Morris, bancs Alphand, fontaines Wallace, entrées de métro d'Hector Guimard. On se souvient en 2006 de la polémique soulevée par la décision de Bertrand Delanoë de supprimer 223 colonnes Morris pour désencombrer l'espace public.

Pourtant, une réflexion est absolument nécessaire. Alors que la ville se métamorphose, accélérant le rééquilibrage de l'espace public au profit des mobilités actives et la transition du minéral vers le végétal, les Parisiennes et les Parisiens inventent et découvrent de nouvelles façons de vivre leur ville. Dans le sillage de ces transformations, de nouvelles questions apparaissent. Comment faire de l'espace public un véritable lieu de rencontre et de vie adapté aux enjeux du changement climatique ? Comment accompagner sa réinvention par les pratiques des habitants et encourager ces nouveaux usages de la ville ? Comment faire de la ville un espace accueillant pour toutes et tous ?

« Les mobiliers urbains de demain pourraient être multifonctionnels afin de rationaliser l'utilisation de l'espace et offrir aux Parisiennes et aux Parisiens de nouveaux services publics. On peut imaginer par exemple des poubelles végétalisées, des bancs-chargeurs, des mobiliers protecteurs. Ils pourraient aussi être temporaires, modulaires, saisonniers et capables de se déplacer de façon autonome. Nous pensons également à des mobiliers qui viendraient accompagner la végétalisation et le rafraîchissement de l'espace public : ombres, fontaines, pieds d'arbre, brumisateurs, afin de multiplier les îlots de fraîcheur urbains. Les places de stationnement et tous les espaces rendus par la diminution de l'usage de la voiture peuvent offrir également de nouvelles opportunités, à l'image de ces nouvelles terrasses temporaires apparues avec le déconfinement.

Nous devons également apporter un soin particulier à l'éclairage public, qui sécurise tout en embellissant. La gradation de l'éclairage en fonction des espaces, les choix appropriés de spectre et de densité lumineuse, la modulation horaire et la détection de présence peuvent participer à la restauration de la biodiversité et à la lutte contre la pollution lumineuse.

Le désencombrement est un enjeu crucial pour favoriser la circulation des piétons et des personnes en situation de handicap. Alors que nous menons depuis 2001, et de façon accélérée depuis 2014, avec Anne Hidalgo une politique de réduction de l'autosolisme en ville, il est absolument essentiel de désencombrer notre espace public du mobilier urbain routier. Prenons l'exemple des panneaux de signalisation, à l'heure de l'ultra-développement du GPS, est-il utile d'avoir à Montparnasse un panneau qui indique comment aller à République en voiture ? Est-ce qu'il ne serait pas plus utile de développer une signalétique plus adaptée aux besoins des cyclistes et des piétons ?

Avec la baisse de la vitesse dans la ville à 30 kilomètres/heure, nous pourrions à terme supprimer les obstacles qui séparent les usages et obligent à des détours, soigner le traitement du sol, élément fondateur de tout aménagement qui doit être continu et aplani.

La pratique en forte augmentation du vélo appelle aussi la création de nouveaux mobiliers urbains et à l'adaptation de la ville : pistes cyclables, arceaux pour pouvoir garer son vélo sans se faire voler, dispositif pour regonfler les pneus, etc. C'est aussi le cas de la transition écologique qui nécessite de nouveaux mobiliers comme nous le montre la polémique que nous avons connue lors de l'installation des Trilibs alors que de très nombreux Parisiennes et Parisiens n'ont pas de bacs à poubelles de tri dans leur cour d'immeuble (15% n'ont pas de bac jaune pour les emballages et 30% n'ont pas de bac blanc pour le verre). Les « rues aux enfants » participent aussi d'une nouvelle fonctionnalité : les citoyens veulent pouvoir utiliser l'espace public pour y jouer, s'y retrouver, y déjeuner.

L'espace public et son mobilier sont aussi l'expression d'une réalité sociétale : combien de femmes utilisent le mobilier urbain à usage sportif ? Comment peut-on penser des mobiliers susceptibles d'être utilisés également par tous ?

Toutes ces questions, nous voulons y répondre, avec les Parisiennes et les Parisiens, à travers une large consultation, avec la balade urbaine comme outil principal : dans chaque quartier, chaque place, chaque rue. Qu'est-ce que les Parisiennes et les Parisiens trouvent utiles ? Qu'est-ce qui doit prendre place dans le bâti ? Comment le mobilier est-il utilisé, détourné ? Quelles sont les œuvres de *street art* qu'ils veulent pérenniser ?

Végétalisation et mobilités douces : quel paysage urbain pour demain ?

Les systèmes urbains dans le monde vivent un changement de paradigme, une transformation radicale, qui comprend notamment deux piliers fondamentaux, nous obligeant ainsi à repenser totalement le paysage urbain : la végétalisation massive et le développement des mobilités douces. Finies les *skylines* de béton et de verre, finie la pierre seule, bienvenue aux nouvelles couleurs des matériaux biosourcés et géosourcés et à l'esthétique de la végétalisation des façades. Loin d'impacter seulement le mobilier urbain, c'est tout notre imaginaire lié à la ville qui va être bouleversé.

Il faut donc repenser la place de la nature sur l'espace public à Paris. Anne Hidalgo a déclaré que son second mandat, qui débute, serait celui de la végétalisation. Mais à quoi doit ressembler cette

nouvelle nature ? Quelles seront les essences ? Comment cette végétalisation va s'intégrer à notre milieu urbain ? À quoi ressemblera-t-elle l'hiver ? La question de l'entretien de cette nature en ville est évidemment centrale. Loin de la vision hygiéniste d'Hausmann vis-à-vis de la nature, remettre de la nature en ville, c'est aussi accepter collectivement qu'elle reprenne ses droits sur l'espace public. Nous souhaitons développer une vraie expertise de botanique urbaine, pour offrir une diversité des milieux naturels en ville et un milieu accueillant permettant aux arbres de se développer et de s'épanouir en pleine terre. Il s'agit également de disposer des végétaux en quantité afin qu'ils contribuent pleinement à rafraîchir la ville. Nous devons aussi réfléchir aux zones où ne pas planter : la beauté de Paris réside en partie dans sa minéralité et ses matériaux, sa pierre blanche, ses pavés, son bitume, ses toits en zinc, « amoureux de Paname, du béton et du macadam », comme le chante Renaud.

Objets étonnants d'un débat passionné sous la précédente mandature, les pieds d'arbre ont en quelque sorte cristallisé les peurs d'un effacement du patrimoine urbain parisien. Paris en compte 100 000 et les enjeux sont nombreux : protection de l'arbre vis-à-vis du piétinement et des jets de nettoyage, bon développement des jeunes arbres et plantation généreuse et pérenne de son pied, désimperméabilisation pour créer des îlots de fraîcheur. Cette problématique est même bien plus large : ce que nous souhaitons, c'est passer d'une logique d'espaces verts à une logique de milieux naturels vivants, déclinés selon les saisons et en capacité de rendre des services à la ville (rafraîchissement, infiltration des eaux pluviales, assainissement de l'air) et d'accueillir une plus grande biodiversité. L'enjeu est aussi de favoriser la communication entre les arbres en leur permettant de nouer un réseau racinaire entre eux, un réseau qui leur permet également de s'entraider et participe à leur résilience face aux chocs climatiques ou aux agressions de prédateurs.

Plus encore que pour l'espace public, le changement climatique va aussi transformer les bâtiments : la stratégie zéro carbone va redessiner l'esthétique des villes avec de nouveaux matériaux notamment, qui imposeront de nouvelles couleurs. La ville de Paris doit être partie prenante de cette réflexion et ensuite piloter sa mise en place, pour que l'objectif esthétique, qui concourt à un espace public de qualité, soit intégré à chaque étape de la construction.

Nous avons donc l'obligation d'inventer pour répondre à la variété des sujets qui nous sont posés : l'importance énorme des flux qui parcourent la ville, leur diversité mais aussi, bien sûr, l'urgence climatique et la pollution. À Paris, comme dans la métropole, nous avons testé, essayé, parfois tâtonné, mais toujours en cherchant à associer les habitants et les usagers.

Après ce moment nécessaire de recherche, il est temps d'ouvrir un grand débat pour tirer les

conclusions, en ne retenant que ce qui a fait ses preuves, tant pour les usagères et usagers que pour celles et ceux qui sont chargés de leur entretien. C'est pour toutes ces raisons que nous souhaitons lancer un grand débat sur l'esthétique parisienne. Nous souhaitons repenser la manière de concevoir l'espace public, en y apportant une nouvelle cohérence, tout en veillant à préserver les marques du XIX^e siècle et le patrimoine contemporain.

Malgré les nombreuses critiques dont nous avons fait l'objet, nous souhaitons repenser collectivement la notion d'esthétique car, contrairement à ce que l'on pourrait croire, elle n'est pas qu'intuition. En effet, à travers la consultation de professionnels reconnus mais aussi des enfants et du grand public, nous ferons émerger des lignes de convergences et de divergences. Par exemple, comment préserver la symétrie des rues parisiennes alors que nous devons développer des axes sécurisés pour différents usages – voies piétonnes, pistes cyclables, couloirs de bus, voies pour voitures ? Ces lignes de convergences et de divergences doivent aussi être confrontées à l'usager, au budget et aux nécessités écologiques.

Nous sommes bien évidemment prêts à porter la contradiction avec nos détracteurs, c'est pourquoi nous organiserons des débats avec eux pour examiner ensemble ce sujet majeur.

Si le débat public s'est toujours emparé des grands monuments et des grandes œuvres architecturales, c'est la première fois que les Parisiennes et les Parisiens seront interrogés sur l'esthétique et le paysage de leur ville. D'ailleurs, la transformation effectuée par Haussmann et tant aimée aujourd'hui a été réalisée de manière très violente sous un régime autoritaire. La dynamique que nous enclenchons est démocratique et participative. En ce sens, c'est aussi une révolution.

La démarche que nous proposons avec ce « Manifeste pour une nouvelle esthétique parisienne » se déploiera en trois livrables complémentaires : une somme de contributions scientifiques sur l'esthétique parisienne pour laquelle seront sollicités de nombreux universitaires et professionnels et qui donnera lieu à une exposition au Pavillon de l'Arsenal, la déclinaison normative de cette nouvelle esthétique dans les différents textes et outils juridiques à notre disposition et, enfin, un référentiel d'action pour l'administration parisienne sur le design urbain et le mobilier urbain. L'esthétique étant une exaltation de l'expérience sensible, nous devons embrasser de façon holistique tout ce qui contribue à en structurer la stimulation : regard, expérience tactile, bruits, odeurs et nous demander quelles sont les clés d'une expérience sensuelle de la ville réussie.

Pour nous, le caractère unique de la beauté parisienne est ainsi à la croisée entre préservation de l'ancien et modernité, entre conservation patrimoniale et innovation. Cette habile conjugaison

s'exprimera dans l'urbanisme parisien, empli d'harmonie et d'audace architecturale, de prouesses esthétiques et techniques. Il est sans doute la plus belle preuve de la beauté pluriséculaire de Paris.